



Commission de l'économie, de l'emploi et du tourisme

2131 - Promotion de l'économie bas-rhinoise (ADIRA et Alsace International)

Convention de financement de l'étude sur les agences de développement économique et de développement touristique

Rapport n° CP/2013/477

Service gestionnaire :

Service développement économique et touristique - Cellule innovation et ens. supérieur

Résumé :

Le présent rapport a pour objet l'attribution d'un fonds de concours de 13 002,91 euros en faveur du Département du Haut-Rhin, au titre du cofinancement par les deux Départements et la Région Alsace d'une étude sur les agences de développement économique et de développement touristique, préalable à la création d'une agence unique dans chacun des deux domaines précités.

Le développement touristique et le développement économique de l'Alsace constituent à la fois l'un des enjeux fondamentaux et l'une des composantes emblématiques de la réflexion actuellement menée en vue de la création d'une agence de développement économique unique et une agence de développement touristique unique à l'échelle de la région.

Dans cette optique, le Département du Haut-Rhin a été chargé de porter la réalisation d'un état des lieux objectif et précis des agences touristiques et économiques alsaciennes, afin d'évaluer les synergies possibles et les conditions nécessaires au rapprochement de ces agences.

Les études ont été confiées au cabinet Grant Thornton pour la partie économique, au cabinet Bernheim pour la partie touristique, et la synthèse et les préconisations ont été effectuées par le cabinet Cofimé.

Le coût global des marchés ainsi attribués est de 39 008,73 euros TTC, et serait supporté à égalité entre les trois collectivités Région Alsace, Département du Bas-Rhin et Département du Haut-Rhin, soit 13 002,91 euros par collectivité.

Les travaux des trois cabinets ont fait l'objet d'une restitution devant la Commission de l'Economie, de l'Emploi et du Tourisme du 10 juin 2013.

En cas d'accord, les crédits seraient imputés comme suit :

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
37098	65-65733-91	13 003,00 €	13 003,00 €	13 002,91 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition du Président du Conseil Général :

- décide d'attribuer un fonds de concours de 13 002,91 euros en faveur du Département du Haut-Rhin au titre du financement de l'étude réalisée sur les agences de développement économique et les agences de développement touristique,

- approuve la convention à intervenir à cette fin entre la Région Alsace, le Département du Bas-Rhin et le Département du Haut-Rhin, et autorise le Président du Conseil Général à la signer.

Strasbourg, le 17/06/13

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL